

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
13 bis, rue Saint-Ouen 14052 Caen cedex 4
Contacts - Mission pour la promotion de la qualité architecturale,
paysagère et urbaine
david.guiffard@culture.gouv.fr
isabelle.revol@culture.gouv.fr

Colloque «de l'architecture en Normandie»

Conception Nathalie Hamon

19 octobre 2016

DRAC de Normandie
13 bis rue Saint-Ouen
14000 Caen



Programme du colloque « de l'architecture en Normandie »

La première édition des Journées nationales de l'architecture du 14 au 16 octobre 2016 marque une actualité récente et particulièrement abondante dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

La redéfinition d'une politique culturelle de l'architecture et du cadre de vie en région en 2013, l'établissement d'un rapport d'information sur la création architecturale porté par la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale en 2014, l'élaboration de la **Stratégie nationale pour l'architecture en 2015** et la promulgation de la **loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine au mois de juillet 2016** démontrent une ambition significative et déterminent les perspectives de mobilisation des acteurs concernés sur les territoires.

La Direction régionale des affaires culturelles de Normandie accompagne cette mobilisation en faveur des initiatives culturelles liées à l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Dans le cadre de l'actuelle réforme territoriale, elle organise aujourd'hui la rencontre des acteurs professionnels qui oeuvrent et se fédèrent dans ce domaine.

Le premier colloque « de l'architecture en Normandie » ouvre, à l'échelle du territoire normand, un dialogue sur les enjeux de la création architecturale, les objectifs de la sensibilisation culturelle et les projets d'action, permettant de soutenir que « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public ». (article premier de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture).

9h00 accueil

9h30 ouverture

Jean-Paul Ollivier, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie

Agnès Vince, Directrice de l'architecture, direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication - *sous réserve*

10h10 les enjeux nationaux et régionaux de la transition énergétique, en particulier sur le territoire normand, liés à la réhabilitation

du parc de logements de la reconstruction et au développement des énergies renouvelables
Patrick Berg, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie

10h35 l'actualité de la profession d'architectes sur le territoire normand

Denis Lamare, Président du conseil régional de l'ordre des architectes de Basse-Normandie et **Joël Soury**, Président du conseil régional de l'ordre des architectes de Haute-Normandie

11h05 un processus de conventionnement DRAC-UDAP - CAUE en marche

Emmanuel Fauchet, Directeur du conseil d'architecture, l'urbanisme et de l'environnement de la Manche et **David Foucambert**, Chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Manche

11h25 la feuille de route de « l'assistance architecturale »

Laurence Schlumberger-Guedj, Architecte-conseil, direction départementale des territoires et de la mer de Seine-Maritime et **Brigitte Lelièvre**, Cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Seine-Maritime

11h45 l'action culturelle et l'enseignement supérieur en architecture

Fabienne Fendrich, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

12h00 le Prix d'Architecture & d'Urbanisme en Normandie

Olivier Gosselin, Directeur du conseil d'architecture, l'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime

12h15 les actions culturelles des maisons de l'architecture

Anne Le Bellégo, Directrice du Forum et **Nathalie Lemarchand**, co-Directrice de Territoires pionniers

12h40 échange avec la salle

13h00 déjeuner, buffet dans la galerie de la DRAC

14h30 trois ateliers thématiques simultanés :
1. l'exercice de la profession d'architecte : de la formation à la pratique réelle du métier, quelles sont les conditions actuelles d'exercice et leur perspective d'évolution

devant l'émergence de nouveaux enjeux liés notamment à la nouvelle organisation des territoires et aux nouvelles pratiques de la commande ?

atelier conjointement animé par les conseils régionaux de l'ordre des architectes de Normandie et l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

2. le service public de l'architecture : comment définir de façon opérationnelle le développement de la feuille de route de « l'assistance architecturale » à l'ensemble du territoire normand ?

atelier conjointement conduit par les unités départementales de l'architecture et du patrimoine et les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Normandie

3. l'action culturelle dans le domaine de l'architecture : quels sont les enjeux et les priorités d'une médiation et d'une sensibilisation à l'architecture dans la perspective de soutenir la création architecturale ?

atelier animé par la mission pour la promotion de la qualité architecturale, paysagère et urbaine, les secteurs du développement culturel et de l'éducation artistique et culturelle de la DRAC, les parcs naturels régionaux et les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Normandie

16h30 réunion plénière de restitution des trois ateliers

17h00 clôture du colloque « de l'architecture en Normandie »

Jean-Paul Ollivier, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie